



AVIS ET INSTRUCTIONS DE COURSE

Toucher Chausey - Retour **Organisée par le Yacht Club de Saint-Cast**

Le 22 Août 2018 Heure de départ : 11h

Important

Tous les bateaux doivent pouvoir être identifiables par un N° de voile

Les Régates sont gratuites

Tous les abandons doivent être signalés au Yacht Club de Saint-Cast par VHF canal 77.

2 - Règles applicables

- Les règles de course à la voile 2013/2016 de l'ISAF.

- Les prescriptions de la FFV.

- Le présent avis de course / Instruction de Course

3 - Admission

Types de bateaux : Croiseurs

4 - Programme prévisionnel

Régate en **deux manches, retour** : De la bouée des épiettes à la pointe de la garde, ligne d'arrivée entre le mat du Club et le Clocher de Saint-Jacut (prendre son temps de parcours).

Mise à disposition du comité de course à 10h45 à proximité des bouées des épiettes

Proclamation des résultats : 19h30 au Club House du Yacht Club de Saint-Cast

5- Calcul des temps compensés

Osiris FFV

6 - Décharges de responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de prendre le départ ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, aussi bien avant, pendant qu'après la régata.

7 - informations et renseignements

Téléphone : 06 29 50 63 53 et internet : <http://www.ycsc.com/>.